

Jardinage au naturel et démarche zéro phyto

Actions de jardinage au naturel
Région : Outre-mer (La Réunion)

Mots clés : Administration publique | Déchets dangereux | Déchets verts | Eco-exemplarité | Formation professionnelle | Ménages / Grand public | Impact sur l'environnement | Sécurité



Collectivité

Communauté Intercommunale
Réunion Est
28 Rue des Tamarins Zi N°3
Pôle Bois Bp 124
97470 Saint-Benoît

Partenariats

Office de l'Eau
DAAF
FDGDON
CFPPA
Chambre d'Agriculture
ADEME (PLP)

Date de lancement

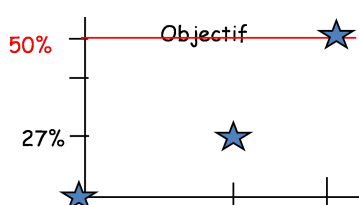
2010

Objectif

Diminution de 50 % de produits
phytopharmaceutiques

Réalisation objectif

En 5 ans 52 % de diminution



Résumé :

La CIREST a mis en place pendant 5 ans une action en direction des communes pour **soutenir le plan zéro phyto** engagé par la FDGDON (fédération départemental des groupements de défense contre les organismes nuisibles) sur le territoire de l'île, et a mené en parallèle une opération de **promotion et d'accompagnement à la pratique du jardinage au naturel visant les écoles et le grand public.**

Pourquoi agir ?

La Communauté Intercommunale Réunion EST couvre 6 communes regroupant 125 000 habitants. Le territoire est mixte à dominante rurale. La collectivité s'est engagée en 2010 dans des actions visant à **réduire d'au moins 50 % l'emploi des phytosanitaires.**

- Une nouvelle obligation réglementaire

Le plan EcoPhyto 2018 prévoit de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et à terme de les supprimer pour les collectivités et les particuliers. Ce plan est promu par le FDGDON (voir [ici](#)).

- Des services et communes éco-exemplaires

Pour remplir ces objectifs, la CIREST a la possibilité de mobiliser ses propres services et ceux des communes, ce qui permet à la fois d'obtenir des résultats concrets mais aussi de renforcer la visibilité de la démarche auprès des particuliers.

- Une opportunité créée par les formations locales

L'ADEME a organisé des formations locales sur le jardinage au naturel ce qui offrait à la collectivité une opportunité pour prolonger cette action auprès des ménages et obtenir des réalisations concrètes sur son territoire.

- L'existence de jardins partagés servant d'exemple

La CIREST soutient financièrement les 5 jardins partagés qui fonctionnent sans pesticides, ont une gestion autonome des déchets du jardin (compostage et paillage, une gestion économe de l'eau et des techniques d'infiltration de l'eau de pluie etc.)

Planning

Décision : T0
Préparation : 12 mois
Durée de l'action : 5 ans

Coûts

43 000 € sur 5 ans dont :
Formation : 20 000 €
Subvention jardins partagés : 15 000 €
Accompagnement des communes zéro-phyto : 9 400 €
Restant : communication, concours, valorisation, petit matériel
Achat d'une machine à désherbage thermique (autre budget) : 40 000 €

Moyens humains

0,2 ETP / an cumulés pour chargée de mission + ambassadeurs compostage

Bilan en chiffres

Réduction de 52 % de produit phyto (réduction de 66 T à 31 T) dont 33% la dernière année quand toutes les actions sont en place.

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/jardin-age-au-naturel-et-zero-phyto>

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME
www.ademe.fr/dechets
www.reduisonsnosdechets.fr
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :
www.cirest.fr

Contacts

CIREST
E-mail : e.nataf@cirest.fr

ADEME DR Outre-Mer
E-mail : justine.boussier@ademe.fr

L'action mise en œuvre par la collectivité

- En amont

Mobilisation des acteurs et des partenaires.

Formation des agents de la CIREST "Jardinage au naturel" organisée par l'ADEME.

Demande de financement (Office de l'Eau, Chambre d'agriculture).

Appel à candidatures auprès des écoles pour la création de jardins potagers.

- Réalisation

Organisation de **5 sessions de formation Certiphyto, 88 agents formés.**

Création du **stand et du guide** « jardiner sans polluer » animés par les ambassadeurs du compostage ; ceux-ci interviennent aussi en sensibilisation dans les écoles et les accompagnent dans les projets de jardin au naturel.

Subvention aux **jardins partagés.**

Accompagnement de **2 communes pilotes** en année 4.

Acquisition d'une machine de **désherbage thermique.**

Accompagnement d'une **3^e commune en année 5.**

- Communication

Création d'**outils de communication** pour le stand, édition de 3 000 guides de 8 pages. « [Jardinez sans polluer](#) ».

Organisation d'un **concours sur les jardins potagers.**

Valorisation de la démarche de la CIREST par marquage « ZERO PESTICIDE » avec le logo sur les véhicules d'entretien des espaces verts.

Le « plus » de l'opération

Cette action s'adresse à **plusieurs publics avec des actions différentes et adaptées**, et couvre **plusieurs thématiques** : l'éco-exemplarité, la prévention des déchets dangereux, la protection de la ressource en eau, la santé...

Reproductibilité

L'opération est reproductible, mais nécessite du personnel (ambassadeurs du compostage) pour les accompagnements de terrain. Les moyens engagés peuvent devenir important dès lors que l'on achète du matériel pour remplacer les phytosanitaires (mais ces investissements sont portés par le service des espaces verts).